

CAP DIGITAL, signataire de la Déclaration du FAN CLUB !

Nathalie Kosciusko-Morizet, Secrétaire d'Etat en charge du développement de l'Economie numérique avait exprimé le souhait de voir se regrouper tous les professionnels du numérique sous une bannière commune.

Le **FAN** (Forum des Acteurs du Numérique) se déroulant les 29 et 30 septembre au CNIT (Centre des Nouvelles Industries et Technologies) a permis de réaliser cette ambition. Sous la houlette de l'[APROGED](#) (Association des Professionnels pour l'Economie numérique), 21 acteurs du numérique forment depuis cette date le **FAN CLUB**, réunis autour d'une Déclaration commune qui stipule des objectifs de croissance et d'emplois de la filière.

CAP DIGITAL pôle de compétitivité de la filière des contenus et services numériques était évidemment présent lors du **FAN**, salon des solutions et usages des documents et contenus numériques et fait également partie des vingt et un signataires de la Déclaration. Par ce Manifeste, il assoit sa stratégie dans laquelle la gestion des compétences et l'évolution des formations sont des éléments phares. Dans ce cadre et afin d'accompagner ses adhérents dans la période difficile que traverse la filière du numérique, Cap Digital a mis en place, depuis le 28 septembre, un **Dispositif d'Accompagnement face à la Conjoncture**, avec le soutien de la DRIRE et de la DGCIS. Ce dispositif intitulé le [DAC](#) (Dispositif d'Accompagnement face à la Conjoncture) se décline en trois axes, correspondant aux attentes des entrepreneurs :

- La trésorerie avec le concours de la CGPME
- L'augmentation de capital, les relations avec les financeurs
- La formation ainsi que les questions de chômage technique ou partiel avec le soutien de la DRTEFP

Les 21 signataires de la Déclaration :

ADBS (Association des professionnels de l'information et de la documentation)/ ADEN (Association pour le Développement de l'Economie Numérique en France)/ AFDEL (Association Française Des Editeurs de Logiciels)/ AFNET (FAI Côte d'Ivoire et Afrique de l'Ouest)/ APIL (Association des Professionnels des Industries de la Langue)/ APROGED/ ASIC (Association des Services Internet Communautaires)/ Cap Digital/ Club Energies numériques/ CIGREF (Club Informatique des Grandes Entreprises Françaises)/ CR2PA (Club des Responsables Politiques et Projet d'Archivage)/ CRESTEL (Club de Réflexion Sur les Télécommunications)/ CTN (Centre des Technologies Nouvelles)/ EOA (European Outsourcing Association)/ Infonord/ ISOC (Internet Society France)/ LESSIS (Les Entreprises des Systèmes d'Information Sanitaires et Sociaux)/ Renaissance numérique/ Syntec-Informatique/ Université de la Rochelle/ XPLOR.

A propos de Cap Digital

Cap Digital est le pôle de compétitivité de la filière des contenus et services numériques. Il regroupe plus de 500 adhérents : 430 PME, 20 grands groupes et 170 laboratoires de recherche et 50 Universités et grandes écoles rassemblant 170 laboratoires de recherche. Le pôle couvre 9 communautés de domaine : l'e-Education, le Jeu Vidéo, l'Ingénierie des connaissances, le Patrimoine numérique, l'Image, Son et Interactivité, les Services et Usages, la Robotique, le Design numérique, le Logiciel libre, Coopération et nouveaux modèles. Depuis sa création en 2006, Cap Digital a reçu au total 770 projets, et en a labellisé plus de 343. Parmi eux, 248 ont été financés à plus de 515 millions d'euros dont plus de 222 millions d'euros d'aides. www.capdigital.com.

Contact Presse Cap Digital : Gaëlle Couraud / 01 40 41 11 84 / gaelle.couraud@capdigital.com

www.capdigital.com / Twitter : Cap_Digital